



Corporation de la Municipalité de La Nation
Corporation of The Nation Municipality

FORMULAIRE D'AUTORISATION
PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES PRÉ-AUTORISÉS (EAU/EGOUT)

AVANTAGES :

- 1) Réduction des coûts d'affranchissement, des frais bancaires et des déplacements.
- 2) Aucun soucis durant les vacances.
- 3) Aucune pénalité pour des paiements en retard.
- 4) L'annulation du plan peut se faire 15 jours avant la date prévue du retrait.
- 5) Les retraits sont effectués à la même date chaque mois.

PROCÉDURE À SUIVRE :

- 1) Pour être éligible à l'un de ces deux plans, vos comptes d'eau et d'égouts doivent être payés au complet.
- 2) Remplir le formulaire et cocher la méthode désirée.
- 3) Signer le formulaire d'autorisation.
- 4) Joindre un chèque personnalisé en blanc portant la mention 'Nul'.
- 5) Faire parvenir le tout au bureau municipal.
- 6) Les retraits seront effectués le 10^{ième} jour de chaque mois ou à la date d'échéance de la facture.

No. de compte de service public:	Nom :	Débutant le :
Tél (maison) :	Tél (travail/cellulaire) :	

COCHER (X) LA MÉTHODE DÉSIRÉE :

1) PLAN BUDGÉTAIRE () (12 versements mensuels)	<u>Les versements sont calculés comme suit :</u> Janvier à juin = eau et égout de l'année précédente divisés par 12 mois Juillet à décembre = selon le coût de janvier à juin de l'année en cours moins montants payés divisé par 6 mois
2) PLAN RÉGULIER () (4 versements annuels)	AVRIL - JUILLET - OCTOBRE - JANVIER
Institution financière	No. de compte

Vous êtes responsables de nous aviser si vous changez de compte de banque ou si vous avez vendu votre propriété.

Nous autorisons la Municipalité de La Nation à effectuer les prélèvements nécessaires.
La municipalité se réserve le droit d'annuler cette autorisation.

SIGNATURE :	DATE :
-------------	--------

Après deux retraits annulés nous supprimerons vos paiements électroniques.

Courriel : jleroux@nationmun.ca
Josée Leroux, Commis Comptable
Tél : (613) 764-5444 Poste 263



Corporation de la Municipalité de La Nation
Corporation of The Nation Municipality

AUTHORIZATION FORM
PRE-AUTHORIZED ELECTRONIC PAYMENTS (WATER/SEWER)

ADVANTAGES :

- 1) Savings on postage, bank charges and mileage.
- 2) No more worries while out of town or on vacation.
- 3) No more penalty charges on late payments.
- 4) The plan can be cancelled 15 days before the withdrawal date.
- 5) Withdrawals are made on the same date each month.

PROCEDURE TO FOLLOW :

- 1) In order to adhere to one of these two plans, your water & sewer account must be paid in full.
- 2) Fill out the authorization form and the desired option.
- 3) Sign the authorization form.
- 4) Attach a personal blank cheque marked 'Void'.
- 5) Send the form to the town hall office.
- 6) The withdrawals will be made on the 10th day of each month, or at the due date shown on the invoice.

Utility bill Account No :	Name :	Starting on :
Tel (home) :		Tel (work/cellular) :

CHOOSE (X) YOUR PAYMENT OPTION :

1) BUDGET PLAN () (12 monthly payments)	<u>Payments are calculated as follows :</u> January to June = previous year water & sewer cost divided by 12 months July to December = current cost from January to June minus amounts paid divided by 6 months
2) REGULAR PLAN () (4 annual payments)	APRIL - JULY - OCTOBER - JANUARY
Financial institution	Account no.

It is your responsibility to advise us of any changes of your bank account or if you have sold your property.

We authorize The Nation Municipality to withdraw the required amounts from our account. The municipality may cancel this authorization.

SIGNATURE :	DATE :
-------------	--------

After two cancelled withdrawals we will void your pre authorized payment plan !

e-mail: jleroux@nationmun.ca
 Josee Leroux, Accounting Clerk
 TEL : (613) 764-5444 Ext 263